

INFORMATION PRESSE

Trafic d'enfants au Népal : l'UNICEF renforce ses interventions de protection

Genève / Katmandou, 19 juin 2015 – Au moins 245 enfants ont été interceptés avant d'être victimes de trafic et inutilement ou illégalement placés dans des foyers de protection de l'enfance, depuis le premier séisme qui a frappé le Népal il y a presque deux mois, indique l'UNICEF.

L'organisation pour l'enfance collabore avec le Ministère des affaires féminines, de l'enfance et de la protection sociale et la Commission centrale du bien-être des enfants (CCWB), ainsi que le Ministère de l'intérieur, la police népalaise et les Services de l'immigration afin de minimiser les risques de trafic à travers différentes mesures et une réaction immédiate.

« L'UNICEF craint une hausse des cas de trafic suite aux deux séismes », explique Tomoo Hozumi, représentant de l'UNICEF au Népal. « La perte des moyens de subsistance et les conditions de vie qui se dégradent permettent aux trafiquants de convaincre aisément les parents de laisser leurs enfants à ce qu'ils pensent être une vie meilleure. Les trafiquants promettent de leur fournir une éducation, des repas, et un meilleur avenir. Mais en réalité, beaucoup de ces enfants pourraient finir exploités et maltraités. »

Le trafic était monnaie courante au Népal, bien avant le séisme du 25 avril, avec une estimation de 12 000 enfants népalais victimes de trafic vers l'Inde chaque année, d'après une étude datant de 2001 par l'Organisation internationale du travail. Les jeunes filles qui ne tombent pas dans la prostitution sont susceptibles d'être vendues comme esclaves domestiques en Inde ou dans d'autres pays et les jeunes garçons contraints au travail forcé. Suite à des catastrophes telles que les séismes, le risque de trafic augmente.

Les familles peuvent aussi être facilement convaincues de placer leurs enfants dans des orphelinats à Katmandou et Pokhara, un phénomène qui a débuté après la guerre civile, avec des promesses de sécurité et d'éducation. Avant le séisme au Népal, environ 15 000 enfants vivaient dans des foyers, et étaient exposés à des risques d'adoptions mal encadrées, d'exploitation et de maltraitance. Plus de 85% de ces enfants ont au moins un parent vivant.

L'UNICEF a travaillé avec le Gouvernement népalais afin d'accélérer et renforcer l'action pour la prévention du trafic d'enfants.

- L'UNICEF aide la police à mettre en place ou renforcer 84 postes de contrôle et postes de police à travers le pays et dans les zones touchées par le séisme.
- Maiti Nepal, une ONG nationale, est soutenue par l'UNICEF afin d'augmenter ou de mettre en place 12 points de contrôles et d'interception le long des frontières indienne et chinoise et créer 11 centres de transits pour les victimes de trafic. Shakti Samuha, une autre organisation locale, a reçu le soutien de l'UNICEF afin d'effectuer des surveillances et mobiliser l'attention dans les 14 districts les plus affectés par le séisme.
- L'UNICEF apporte son soutien à tous les acteurs concernés afin de vérifier que chaque cas présumé de trafic est vérifié et chaque enfant est pris en compte dans le renforcement de la gestion de l'information et des systèmes de coordination.
- Le Gouvernement a suspendu le droit d'adoption internationale après les 2 séismes et a aussi interdit aux enfants de voyager entre chaque district sans parents ou tuteurs légaux. Cette mesure vise à empêcher les enfants qui sont susceptibles d'avoir un parent vivant d'être inutilement adoptés.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

1/2

Maud SAHEB

T. + 33 (0)1 44 39 77 70 | Mob. + 33 (0)6 83 99 05 67

Suivez nos communications sur Twitter :

@MaudSaheb | @UNICEF_France | #UNICEFPresse

Courriel : msaheb@unicef.fr

UNICEF France

3, rue Duguay-Trouin

75282 Paris cedex 06

www.unicef.fr

- L'enregistrement de nouveaux orphelinats a été suspendu. Le déplacement d'enfants en dehors de leurs quartiers dépend d'une autorisation préalable émanant de la CCWB. Tous les orphelinats se sont vu interdire d'accueillir de nouveaux enfants sans l'information préalable et l'autorisation du gouvernement.
- Le ministère indien des affaires domestiques a publié une alerte afin d'accroître la vigilance aux frontières. De plus, la société civile en Inde a été alertée pour agir contre le risque de trafic.
- L'UNICEF a mené une campagne de sensibilisation et d'information sur la protection des enfants au Népal suite aux séismes. A ce jour, 40 000 tracts sur la prévention des séparations familiales et le trafic ont été distribués dans les 14 districts affectés, notamment dans les postes de police, les camps de déplacés, les communautés et les organisations locales.
- 25 compagnies aériennes opérant au Népal ont été sensibilisées sur la nécessité de contrôle des passagers pour vérifier que les enfants sont accompagnés par leurs tuteurs légaux.
- Radio Nepal diffuse des messages à plus de 70% de la population, alertant les parents de ne pas laisser leurs enfants sans surveillance et d'être vigilants avec les personnes suspectes qui essayent de parler avec leurs enfants et/ou de les convaincre de leur laisser leurs enfants en promettant une vie meilleure.
- L'UNICEF a soutenu la mise en place de 141 espaces pour les enfants, accueillant près de 14 000 enfants. Dans ces espaces, les filles et les garçons peuvent récupérer suite au choc du séisme, et où les enfants qui risquent d'être séparés ou victimes de trafic peuvent être identifiés.
- Les écoles temporaires et les kits scolaires (distribués pour la rentrée des classes) permettent de minimiser l'interruption de l'éducation des enfants, mais aussi de les protéger de l'exploitation et des abus, et de leur transmettre des informations pour leur protection et leur santé.

L'UNICEF est aussi préoccupé par le « volontourisme des orphelinats » alors que beaucoup de familles dans le monde expriment leur souhait d'aider les enfants du Népal à travers l'adoption ou la visite d'orphelinats.

« Dans certains cas, les enfants sont délibérément séparés de leur famille et placés dans des orphelinats afin d'être utilisés pour attirer des familles adoptantes, des bénévoles et des donateurs » a déclaré M. Hozumi. « Bien que beaucoup de bénévoles dans les orphelinats soient bien intentionnés, ils ne sont pas toujours conscients du fait qu'ils peuvent faire du mal aux enfants. De plus, les vérifications des profils des volontaires ne sont pas toujours effectuées, ce qui peut augmenter le risque d'exploitation et d'abus sexuel des enfants.

Afin de sensibiliser aux conséquences négatives du volontourisme des orphelinats, l'UNICEF a travaillé étroitement avec les secteurs du tourisme et du volontariat. 40 agences nationales et internationales qui recrutent des volontaires pour les orphelinats au Népal ont été identifiées et encouragées à interrompre leurs programmes de volontariat. Huit d'entre elles ont déjà suspendu leurs programmes au Népal.

« Reconstruire les communautés rurales et maintenir les familles unies est le meilleur moyen d'aider les enfants au Népal à se remettre du séisme » a conclu Tomoo Hozumi.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

2/2

Maud SAHEB

T. + 33 (0)1 44 39 77 70 | Mob. + 33 (0)6 83 99 05 67

Suivez nos communications sur Twitter :

@MaudSaheb | @UNICEF_France | #UNICEFPresse

Courriel : msaheb@unicef.fr

UNICEF France

3, rue Duguay-Trouin

75282 Paris cedex 06

www.unicef.fr